

Délibération n°2021-04-06

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lancement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de territoire (GPECT)

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	73
Pouvoirs	14
Votants	87

L'an deux mille vingt et un, le 30 septembre et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 22 septembre 2021 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

Frédéric Bivert est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Mady Junisson	Joël Bézanger	à	Anne-Marie Aubessard
Jean-Pierre Bodeveix	à	Aurélie Gibouret-Lambert	Laurence Boyer	à	Alain Sivade
Tony Calla	à	Jean-Pierre Guitard	Pierrick Cronnier	à	Yoann Fiancette
Sandra Delibit	à	Michel Pesteil	Xavier Gruat	à	Stéphanie Gautier
Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo	Marilou Padilla-Ratelade	à	Christophe Arfeuillère
Céline Parrain	à	Sophie Ribeiro	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Jacques Sénéjoux	à	Bernard Gaertner	Elisabeth Ventadour	à	Françoise Talvard

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Bauvy Claude ; Bodin Jean-Marc ; Bourzat Michel ; Bredèche Robert (représenté) ; Chapuis Laëtitia ; Chassagnoux Bruno ; Delbègue Jean-Pierre (représenté) ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy ; Galland Baptiste ; Le Gall Nathalie ; Louradour Pierrick ; Nirelli Catherine ; Peyraud Stéphane ; Picano Carole ; Ratelade François (représenté) ; Saugeras Michel (représenté) ; Sarfati Laurent (représenté) ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly (représentée) ; Urbain Jean-Yves.

Le président rappelle qu'Haute Corrèze Communauté et le GIP Massif Central ont signé le 13 décembre 2018 une convention attributive d'une aide européenne FEDER sous l'intitulé : « Haute Corrèze : d'un territoire de confins à un territoire de convergences ». Cette convention a été complétée par un avenant signé le 7 août 2020, planifiant la fin de l'opération le 31 décembre 2022.

Par cette convention, Haute-Corrèze Communauté a pour ambition de répondre aux besoins de tout habitant ou nouvel habitant : trouver un logement adapté à ses attentes, avoir accès à des services et des commerces de proximité, se déplacer facilement vers son lieu de travail, de résidence ou de loisirs, trouver un emploi et des formations adaptées, garder un cadre de vie agréable et préservé, créer du lien social, être impliqué dans la vie locale, développer ses compétences personnelles.

L'accueil de nouvelles populations revêt un enjeu fort. Celui d'assurer la performance économique par le remplacement des actifs, et donc par-delà, celui de limiter le vieillissement de la population.

Un plan d'action a donc été adopté en 2018. Il était composé comme suit :

Postes de dépenses conventionnés	Ancien Plan de financement
Frais de personnels	126 191,00 €
Coûts indirects	18 928,65 €
Parution presse 2020	16 320,00 €
GPECT	42 300,00 €
Etude Image	45 300,00 €
TOTAL	249 039,65 €

Le GIP Massif Central prenait à sa charge 40% des dépenses avec un montant maximal de 100 000 euros. Le reste à charge pour la collectivité était donc de 149 039.65 euros.

Récemment, les services du GIP Massif Central nous ont proposés la prorogation de la convention pour une durée de 2 mois supplémentaires suite à la situation sanitaire de notre pays. Il a été également proposé le fait de dé plafonner le montant de 100 000 euros (sans limite) et de passer le taux de financement à 50%. Enfin, il nous a été précisé que nous pouvions intégrer une nouvelle action à ce plan de financement.

Suite aux divers ajustements, nous vous proposons d'adopter les modifications suivantes :

Postes de dépenses conventionnés	Proposition du nouveau plan	Subventions
Frais de personnels	140 700,00 €	50% MC
Coûts indirects	21 105,00 €	50% MC
Parution presse 2020	18 470,00 €	50% MC
GPECT	30 000,00 €	60% Région +10% MC
Animation GPECT (réunion)	4 900,00 €	50%MC
Etude Image	26 000,00 €	50% MC
Livret Accueil	5 000,00 €	50%MC
Investissements	130 000,00 €	Région/Leader/DETR+50%MC
TOTAL	376 175,00 €	175 487,00 € (MC)

La modification de stratégie s'explique par :

- Frais de personnels : Allongement de la durée pour la prise en charge des frais de personnel, et donc des coûts indirects qui sont liés au montant des frais de personnel (15%),
- Parutions presse : Parution journaux 2020 (coût réel de la campagne de septembre 2020),
- GPECT : Modification des prestataires. GPECT menée en collaboration avec les 3 Chambres Consulaires (Cf point 4),
- Etude Image : Modification de la stratégie, avec une internalisation du process et une stratégie de déploiement de l'image en 2022,
- Livret Accueil : Impression du livret d'accueil en cours de construction,
- Investissements : Conception et réalisation d'un stand intérieur HCC pour participer à des salons professionnels et création d'une carte interactive sur le portail de territoire qui valorisera le potentiel d'emploi, d'habitat, les services....

Le plan de financement présenté ci-dessus est celui transmis au GIP Massif Central pour modification.

La participation du Massif Central sera modulée en fonction des accords des autres financements (Région, Leader, DETR). Il interviendra en dernier et en complément des autres financeurs sans jamais dépasser 70% de subvention.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

Délibération n°2021-04-06

- **APPROUVE** la modification du plan de financement qui va être proposé au GIP Massif Central ;
- **APPROUVE** la stratégie de se rendre sur des salons étudiants ou professionnels pour rechercher des ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement de nos entreprises ;
- **AUTORISE** le Président à solliciter les financements et à signer tous les documents nécessaires à ce projet.

A l'unanimité	
Votants	87
Pour	87
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 30 septembre 2021

Le président,
Pierre Chevalier

